

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 26 JUIN 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-87

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE PRODUCTION DU DIRECT TÉLÉVISÉ DES ÉTAPES DU TOUR DE L'AVENIR 2024

Le Tour de l'Avenir est une compétition cycliste destinée au moins de 23 ans, qui constitue la finale de la Coupe des Nations.

Créé en 1961 par Jacques Marchand, rédacteur en chef du journal L'Équipe, afin de révéler les espoirs du cyclisme, le Tour de l'Avenir est devenu une épreuve de référence, soutenue par Amaury Sport Organisation.

Depuis 2012, l'organisation opérationnelle du Tour de l'Avenir est confiée à l'association Alpes Vélo dont l'objet est la promotion du vélo et l'organisation d'activités de cyclisme pour tous.

À ce titre, Alpes Vélo est responsable de la création du parcours de l'épreuve et des relations avec les collectivités locales et villes d'étapes.

Un partenariat a été mis en place depuis 2015 pour accueillir chaque année cette course sur le territoire.

La communauté de communes de Haute Tarentaise a souhaité s'associer à Alpes Vélo pour contribuer à la production télévisée des étapes du Tour de l'Avenir Hommes et Femmes le mercredi 21 août 2024. Ces deux étapes arriveront sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise et seront retransmises sur le Live digital Eurosport.

Une participation financière de 15 000 € est nécessaire pour couvrir une partie des frais de production de télévision de l'épreuve.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise souhaite participer à hauteur de 7 500€, le reste étant réparti entre les communes membres.

La convention de participation, annexée à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes et Alpes Vélo.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVER** la convention de partenariat avec Alpes Vélo relative à la participation de la communauté de communes aux frais de production de télévision de l'édition 2024 du Tour de l'Avenir ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention, annexée à la présente délibération, ainsi que toutes les pièces afférentes.

Yannick AMET

Président





Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 073-247300254-20240628-2024_87-DE



CONVENTION DE PARTENARIAT TV 2024

Entre

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO

16 rue Bernard Moutardier - 74500 ÉVIAN-LES-BAINS

Et

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE

8 rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ

PRÉALABLE

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO, sous convention avec Amaury Sport Organisation, ci-après dénommée « L'ORGANISATEUR » détient les droits d'organisation du Tour de l'Avenir Hommes ainsi que ceux du Tour de l'Avenir Femmes au calendrier de l'Union Cycliste Internationale.

La 60^{ème} édition du TOUR DE L'AVENIR Hommes se déroulera du 18 au 24 août 2024.

La 2^{ème} édition du TOUR DE L'AVENIR Femmes se déroulera du 21 août au 24 août 2024.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE a souhaité s'associer à ALPES VÉLO pour contribuer à la production télévisée des étapes du Tour de l'Avenir Hommes et Femmes le mercredi 21 août 2024. Ces deux étapes arriveront sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et seront retransmises sur le Live digital Eurosport.

Ledit partenariat se traduit de la façon suivante :

APPORT DE ALPES VÉLO

- Production du signal de 60 minutes, en direct, pour chaque épreuve
- Incluant tous les moyens de production (cars régies, motos images, transmissions).
- Les images filmées du territoire (rushes non montés) seront remises après l'événement à la Communauté de communes de Haute-Tarentaise qui aura le droit de les exploiter dans le cadre de sa promotion.

APPORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEISE ET DES COMMUNES ASSOCIEES

- **Participation financière de 15 000 €** (non assujetti à TVA) servant à couvrir une partie des frais de production TV de l'épreuve.
- **Répartition de l'apport des collectivités :**
 - CC Haute-Tarentaise : 7 500 €
 - Montvalezan – La Rosière : 1 500 €
 - Sainte Foy Tarentaise : 1 000 €
 - Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 1 000 €
 - Villaroger : 1 000 €
 - Séez : 1 000 €
 - Tignes : 1 000 €
 - Val d'Isère : 1 000 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID: 073-247300254-20240628-2024_87-DE

Les règlements seront adressés par virement bancaire sur le compte d'Alpes Vélo

CIC					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10096	18377	00080849301	01	EUR	CIC ST JULIEN EN GENEVOIS
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)
FR 76 10096183770008084930101					CMCI FR PP
Domiciliation CIC ST JULIEN EN GENEVOIS 45 GRANDE RUE 74160 ST JULIEN EN GENEVOIS TÉL: 04 50 14 00 21			Titulaire du compte (Account Owner) ALPES VELO 16 RUE BERNARD MOUTARDIER 74500 EVIAN LES BAINS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Evian les Bains, le 28/05/2024

Pour **Alpes Vélo**,

Le Président,
Pierre SALVIT

ALPES VELO
16 rue Bernard Moutardier
74500 EVIAN LES BAINS
Association déclarée Loi 1901
RNA N°W744000394
www.alpesvelo.com

Pour la **Communauté de Communes de Haute Tarentaise**,

Le Président,
Yannick AMET